

La Lettre du CIEP

Le CIEP : mode d'emploi

PETIT GUIDE À L'USAGE DES AGENTS DU RÉSEAU CULTUREL FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Beaucoup connaissent l'établissement, fondé en 1946 et installé à Sèvres dans les locaux de l'ancienne Manufacture royale de porcelaine, à travers certaines de ses activités traditionnelles, comme le DELF/DALF ou le stage court du BELC.

Mais beaucoup ignorent sans doute encore la diversité des champs d'intervention abordés, depuis quelques années, par cet établissement public sous tutelle du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, entièrement dédié au développement de la coopération internationale dans les domaines de l'éducation et du français langue étrangère.

Ce numéro spécial de la Lettre du CIEP a pour ambition de mieux faire connaître la palette de services que le CIEP met à la disposition des agents du réseau de coopération et d'action culturelle réunis à Paris les 17, 18 et 19 juillet 2002.

1. Valorisation du savoir-faire français en éducation : l'ingénierie éducative

Dans les pays en développement ou émergents bénéficiant d'aides multilatérales de l'Union européenne, de la Banque mondiale ou d'une banque régionale de développement, le CIEP peut effectuer, à la demande d'un Poste, **des missions d'identification** pour analyser avec celui-ci la faisabilité d'une participation française à des programmes sur financements

multilatéraux portant sur l'éducation. Il peut ensuite, le cas échéant, jouer un rôle **d'ensemblier dans la réponse française** ou, dans certains cas européenne, **aux appels d'offres**, pouvant aboutir, en cas de succès, à la gestion des équipes d'experts retenus pour le projet.

Le CIEP peut également accueillir en stage ou dans le cadre d'une invitation, des responsables du système éducatif de ces pays, pour leur faire découvrir ou mieux connaître l'expertise française en éducation, pour **un séjour d'études ou des formations ciblées**, de quelques jours à plusieurs semaines. Parmi les formations, citons comme thème de travail, le management de l'éducation, l'évaluation ou la formation des enseignants. Celles-ci sont organisées en liaison avec les meilleurs experts, dans le cadre de parcours croisés alternant conférences et ateliers avec des études de terrain et des rencontres avec des homologues.

Parmi les actions les plus récentes, citons 5 exemples :

- **automne 2001** : conception et réalisation de 2 séminaires régionaux d'une semaine à Ouagadougou et Libreville. Thème : « Approche de l'évaluation des curricula par compétences ». Financement : Agence intergouvernementale de la francophonie.
- **octobre - novembre 2001** : stage de 21 cadres et chefs d'établissement chiliens - 6 semaines. Thème : « Stratégies actuelles dans l'évaluation du processus éducatif ». Financement : ministère chilien de l'Éducation.

numéro spécial

- **mars 2002** : stages d'inspecteurs tunisiens - 2 semaines - 27 stagiaires - Thème : « Contrôle et évaluation » - Financement : SCAC de Tunis.
- **avril 2002** : un consortium coordonné par le CIEP remporte un appel d'offres concernant le Montenegro (Programme Tempus)
- **juin 2002** : séminaire de la Banque mondiale - 2 semaines - 60 participants - Thème : « Quelles stratégies pour l'enseignement supérieur ? »

Contact : Département coopération en éducation. Jacques Mazeran
Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 85
Télécopie : 33 (0)1 45 07 60 54
Mél. : dce@ciep.fr

sommaire

p. 1 - 3

Dossier : le CIEP mode d'emploi

p. 4

Brèves

La Revue internationale d'éducation - Sèvres

Les nouveautés du Centre de ressources documentaires

A noter parmi les activités des trois prochains mois

2. Appui à la coopération linguistique

Formations et expertise

Dans le cadre de partenariats avec les services de coopération et d'action culturelle, le CIEP conçoit et organise tout au long de l'année, à Sèvres ou à l'extérieur (stage BELC d'été) des séminaires de formation pour des formateurs, inspecteurs et professeurs de français du monde entier. Il effectue des missions d'expertise et d'évaluation de courte durée à l'étranger en s'appuyant sur un réseau national de formateurs et d'experts.

Parmi ses domaines de compétence spécifiques, hors du champ traditionnel de la méthodologie et de la didactique du français langue étrangère, relevons par exemple **le français langue seconde, l'élaboration de manuels scolaires, l'enseignement bilingue francophone à l'étranger, le multimédia appliqué au français langue étrangère, le perfectionnement linguistique de hauts fonctionnaires internationaux** (ONU, Union européenne, pays d'Europe centrale candidats à l'adhésion à l'UE). Le CIEP organise aussi, pour les universitaires et professeurs des pays développés, des formations, culturelles proposant une réactualisation de leur connaissance de la société française.

Ces partenariats s'inscrivent généralement dans le cadre de projets pluriannuels, tels que les fonds de solidarité prioritaire (FSP).

Contact : Département langue française - formations. Marie-Laure Poletti
Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 92
Télécopie : 33 (0)1 45 07 60 55
Mél. : dl@ciep.fr

Evaluation et certifications

Le CIEP, **siège de la Commission nationale du DELF et du DALF**, assure, pour le compte du ministère de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche, la gestion pédagogique et administrative de ces diplômes nationaux de français langue étrangère, implantés aujourd'hui dans plus de 130 pays et 600 centres d'examen. En 2001 près de 300 000 candidats se sont présentés aux différentes unités de ces diplômes.

Il est intéressant de noter que les publics scolaires constituent aujourd'hui un secteur de développement important du DELF. Des adaptations répondant aux conditions particulières de l'enseignement secondaire peuvent être envisagées. Une expérience pilote est menée

actuellement en ce sens en Italie.

De façon complémentaire et pour répondre aux exigences de la mobilité, notamment estudiantine, l'établissement vient de mettre au point **un test de niveau linguistique en français**, le TCF (Test de connaissance du français), qui évalue en 1h30, grâce à un questionnaire à choix multiple standardisé et calibré, le niveau linguistique de tout étranger non francophone, de façon absolument fiable, et le positionne sur l'échelle des 6 niveaux établie par le Conseil de l'Europe. La correction de l'ensemble des épreuves est centralisée au CIEP. Il existe également des épreuves optionnelles d'expression écrite et orale.

Contact : Département langue française - certifications. Christine Tagliante
DELF/DALF :
Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 30
Mél. : delfdalf@ciep.fr
TCF :
Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 42
Mél. : tcf@ciep.fr
Télécopie : 33 (0)1 45 07 60 56

3. Accueil de séminaires et colloques internationaux

Le CIEP offre une structure d'accueil et d'hébergement adaptée à l'organisation de colloques internationaux ou de séminaires : salles de conférence (130 places) et de réunion ; 108 chambres individuelles de bon confort convenant à l'accueil de hauts responsables étrangers, restauration de qualité.

L'établissement peut naturellement apporter également une assistance technique pour l'organisation de ces manifestations et intervenir, à la demande, dans les contenus.

Contact : Service de l'accueil et de la communication. Sylvie Inizan
Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 65
Télécopie : 33 (0)1 45 07 60 71
Mél. : sdac@ciep.fr

4. Appui aux échanges

Assistants de langue

Le CIEP coordonne la gestion administrative du **programme d'échange d'assistants de langue** dans le cadre d'accords bilatéraux avec plus de 30 pays. Celui-ci porte actuellement sur une population de 6.500 jeunes étrangers accueillis en France chaque année et de 3.000 jeunes français envoyés à l'étranger. La durée des séjours en France varie de 6 à 9 mois selon le type d'affectation : enseignement primaire, secondaire ou IUFM.

Echanges éducatifs et scolaires

Un service en ligne sur le site Internet du CIEP www.ciep.fr peut aider les services de coopération et d'action culturelle à orienter les demandes des enseignants de français en matière d'appariements scolaires et d'échanges éducatifs avec la France et propose une aide pratique et un appui pédagogique.

Contact : Département internationalisation du système éducatif. Alain Fleury
Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 72
Télécopie : 33 (0)1 45 07 60 03
Mél. : dise@ciep.fr

5. Appui documentaire

Le CIEP dispose d'un **Centre de ressources documentaires spécialisé dans le français langue étrangère et l'actualité des systèmes éducatifs**, qui comprend de nombreuses ressources en ligne : bibliographies, bulletin électronique pour les établissements bilingues francophones, **Le billet du bilingue**, liste commentée des nouveautés : ouvrages, produits multimédias, articles. Ce service, peut, à la demande, recevoir des documentalistes en poste dans le réseau pour des formations de courte durée.

Contact : Centre de ressources documentaires. Bernadette Plumelle
Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 47
Télécopie : 33 (0)1 45 07 60 01
Mél. : doc@ciep.fr

Les personnels de coopération et d'action culturelle qui ont des questions plus générales ou souhaitent établir un premier contact, peuvent prendre l'attache du directeur de l'établissement, Albert Prévos ou de son adjoint, Roger Pihlion.

Assistante du directeur :
Muriel Grégoire
Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 10
Assistante du directeur adjoint :
Annie Perrève
Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 12
Télécopie : 33 (0)1 45 07 60 01
Mél. : prevos@ciep.fr et pilhion@ciep.fr

Les personnels en poste dans l'océan Indien, en Afrique du Sud et de l'Est peuvent également s'adresser à Jean-Claude Odon, directeur de l'antenne du CIEP à La Réunion.

CIEP de La Réunion – Le Tampon – Campus universitaire sud - 117, rue du Général Ailleret - 97430 Le Tampon
Téléphone : 33 (0)2 62 57 95 20 / 22
Télécopie : 33 (0)2 62 57 95 21
Mél. : contact.reunion@ciep.fr

Connaissez-vous vraiment le CIEP ?

• 1. Y a-t-il un lien entre le CIEP et la FIPF ?

Oui, la Fédération internationale des professeurs de français, association Loi 1901, est hébergée au CIEP depuis sa création. Le portail électronique destiné à la communauté mondiale des professeurs de français : www.franc-parler.org est une réalisation conjointe des deux structures.

• 2. Est-ce que je vais perdre la journée, si je prends un rendez-vous au CIEP pendant mon séjour à Paris ?
Non, le CIEP est situé à vingt minutes de la Gare Montparnasse par le train. Il est accessible aussi par le métro. Station Pont de Sèvres.

• 3. Est-ce que Cambridge est en France ?

Oui, le CIEP accueille le Service des examens de l'Université de Cambridge, en charge de la promotion des diplômes de Cambridge sur le territoire français, dans le cadre d'un partenariat sur l'évaluation en langue ayant abouti à l'élaboration du TCF, test de connaissance du français, équivalent attendu du TOEFL américain, et à la cooptation du CIEP au sein de l'association européenne des organismes certificateurs, ALTE (Association of Language Testers of Europe).

• 10. Est-ce que le CIEP contribue à la cohérence du retour en France des agents du réseau culturel ?

Oui, à la rentrée 2001-2002, le CIEP a recruté 8 personnes parmi les agents du dispositif culturel français à l'étranger en fin de mission ou ayant récemment réintégré leur corps d'origine après une mission à l'étranger.

• 4. Le CIEP peut-il m'aider à monter un projet à l'étranger ?

Oui, le CIEP peut intervenir, par exemple, dans la mise en oeuvre d'un fonds de solidarité prioritaire (FSP), en être l'opérateur ou l'évaluateur, tant dans le domaine de l'éducation que du français.

• 9. Le ministère des Affaires étrangères a-t-il son mot à dire dans l'administration du CIEP ?

Oui, deux représentants de la Direction générale de la coopération internationale et du développement (DGCID) siègent au Conseil d'administration de l'établissement public.

• 5. Le CIEP peut-il fournir des listes d'experts en éducation ?

Non, parce que cette approche par liste a montré ses limites, le choix d'un expert étant notamment étroitement lié à la spécificité d'un projet. Le CIEP peut, en revanche, aider à identifier des experts, corps d'inspection, universitaires, chercheurs, enseignants, personnels d'encadrement, consultants, procéder à leur recrutement, organiser leur mission et en assurer le suivi.

• 8. Est-ce que je peux loger au CIEP pendant mon séjour à Paris ?

Oui, dans la limite des places disponibles, à des conditions privilégiées. Le CIEP dispose de 108 chambres individuelles de bon confort.

• 7. Est-il nécessaire de négocier les prestations du CIEP au cas par cas ?

Non, une convention cadre, signée entre l'établissement et le ministère des Affaires étrangères en 2001 définit les tarifs des prestations du CIEP (formations ; accueil séminaires ; hébergement ; missions, etc ...) applicables à l'ensemble des Postes.

• 6. Le CIEP contribue-t-il à la réflexion sur la dimension internationale de l'éducation ?

Oui, le CIEP organise des séminaires et des colloques spécialisés. Il édite la Revue internationale d'éducation - Sèvres diffusée par les éditions Didier, seule revue de langue française proposant une approche internationale des questions éducatives.



Séminaire « Français langue seconde » au CIEP les 3 et 4 juin 2002

Depuis deux ans, le système éducatif français accueille de plus en plus de « nouveaux arrivants », dont le français n'est pas la langue maternelle.

A l'initiative de la Direction de l'enseignement scolaire du ministère de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche, deux séminaires ont été organisés au CIEP, en janvier et en juin, pour approfondir la réflexion, harmoniser les pratiques, construire des contenus de formation et échanger avec des spécialistes venus d'autres pays francophones.

Contact : dlf@ciep.fr

Le CIEP aux salons NAFSA et WEM

Au cours du mois de mai dernier, le CIEP a participé à deux manifestations de promotion de l'offre française de formation à destination de publics institutionnels : le World Education Market (WEM) qui s'est déroulé pour la première fois en Europe, à Lisbonne, du 21 au 24 mai dernier ; la 54^e Conférence/exposition annuelle de la NAFSA (Association of International Educators). Ces deux manifestations ont été l'occasion de présenter les missions du CIEP, et notamment de proposer le TCF aux partenaires français et étrangers.

Le CIEP participera également cette année aux deux prochains salons Expolingua à Lisbonne en octobre et à Berlin en novembre 2002.

Vient de paraître

Le ministère de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche vient de publier une plaquette intitulée « Enseignement scolaire et dimension internationale ». Cette publication réalisée conjointement par la Délégation aux relations internationales et à la coopération du ministère (DRIC) et le CIEP présente en 16 fiches les dispositifs et acteurs en France et à l'étranger, tels que les sections européennes, les programmes européens d'échanges, les certifications étrangères...

La Revue internationale d'éducation - Sèvres

N°30 : « Le métier d'enseignant en Europe »

Dans sa dernière édition, la Revue internationale d'éducation - Sèvres s'intéresse à la place et au rôle attribués aux enseignants dans plusieurs pays d'Europe. A partir de questionnements sur l'évolution des pratiques, des contenus, des responsabilités et de la place de l'enseignant dans la communauté éducative, la Revue invite des spécialistes venus d'Espagne, du Portugal, d'Angleterre, de Belgique, de Roumanie, d'Italie, de Suisse et de France à dresser un état des lieux de la question dans leur pays.

A la lecture des différents articles, on peut constater, au-delà des différences d'organisations administratives, une évolution du métier qui va vers plus de professionnalité et plus de technicité. Les auteurs insistent aussi sur une évolution simultanée de rationalisation et de contrôle par les organes administratifs comme par les partenaires de l'école.

Tarif : 12,20 euros - Diffusion : contact@editions-didier.fr
Editeur : CIEP, Revue internationale d'éducation - Sèvres.
www.ciep.fr/ries - Contact : ries@ciep.fr

Les cahiers du CIEP

Dans la collection publiée chez Didier, un nouveau titre vient de paraître :
« L'enseignement des langues vivantes en Europe : le défi de la diversification »

Ce numéro des « Cahiers du CIEP » présente :

- le compte rendu des travaux qui se sont tenus à Paris au cours de la Journée européenne des langues, le 26 septembre 2001 ;
- des témoignages de responsables de divers pays européens ;
- des articles relatifs aux initiatives françaises en matière de promotion des langues étrangères ;
- des textes de référence en faveur du plurilinguisme.

Tarif : 16,80 euros - Diffusion : contact@editions-didier.fr

ressources

Les nouveautés du Centre de ressources documentaires

Le Centre de ressources met en ligne, au début de chaque mois, un agenda trimestriel des manifestations (colloques, séminaires, conférences et salons) dans le domaine des sciences de l'éducation, de l'éducation comparée, de la francophonie, de la didactique des langues et plus particulièrement du français langue étrangère. Il est accessible sur le site du CIEP à l'adresse suivante :

www.ciep.fr/ressourcedoc/index.htm

Le billet du bilingue, lettre de diffusion électronique gratuite, fête son premier anniversaire.

Destinée aux sections bilingues francophones, elle a trouvé un public réceptif (80 abonnés pour son premier numéro, 680 actuellement).

Si vous souhaitez en savoir plus, chaque numéro est consultable sur le site du CIEP :
www.ciep.fr/bibil/index.php3



Directeur de la publication : Albert Prévost
Périodicité : trimestriel
Editeur : CIEP
1 avenue Léon Journault
F - 92318 Sèvres cedex
Tél : 33 (0)1 45 07 60 65
Conception et réalisation : Service de l'accueil et de la communication
Impression : CIEP
Pour tout commentaire, suggestion ou demande d'information : contact@ciep.fr

A noter parmi les activités des trois prochains mois

• 1^{er} au 12 juillet - 27 juillet au 2 août : séminaires résidentiels de deux DESS sur les politiques linguistiques (Aix/Marseille - Angers/Le Mans).

• 8 juillet au 2 août : 35^e stage BELC d'été à CAEN - 450 participants de 70 nationalités.

• 13 juillet au 25 juillet : coordination par le CIEP de trois stages de formation d'instituteurs à Alger, Constantine et Oran (600 participants).

• 16 - 18 sept : conférence nationale du Haut Conseil de la coopération internationale (HCCI) : « Coopérer au début du XXI^{ème} siècle ? Pourquoi ? Comment ? Débats sans préjugés. »